

	07h00	08h30	11h30	13h30	15h45	16h45	18h30
LUNDI	PERISCOLAIRE	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	TEMPS D'ACTIVITES*	PERISCOLAIRE	
MARDI	PERISCOLAIRE	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	TEMPS D'ACTIVITES*	PERISCOLAIRE	
12h30							
MERCREDI	PERISCOLAIRE	ECOLE	GARDERIE				
JEUDI	PERISCOLAIRE	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	TEMPS D'ACTIVITES*	PERISCOLAIRE	
16h30							
VENDREDI	PERISCOLAIRE	ECOLE	RESTAURATION SCOLAIRE	ECOLE	GARDERIE	PERISCOLAIRE	

*Garderies temporaires en remplacement du temps d'activités du 01/09/2016 au 15/09/2016 et du 26/06/2017 au 06/07/2017

SERVICES DEMANDES	DEMARCHES	DOCUMENTS A APPORTER LORS DE L'INSCRIPTION EN MAIRIE
Temps d'activités	1/ Je remplis les 4 volets de la fiche unique et je la remets <u>à l'enseignant</u> entre le 17 mars et le 06 avril 2016 , <i>date de clôture des inscriptions au Temps d'Activités.</i>	Aucun document
Périscolaire : avec ou sans restauration scolaire avec ou sans garderie	1/ Je remplis les 4 volets de la fiche unique et je la remets <u>à l'enseignant</u> entre le 17 mars et le 06 avril 2016 . 2/ Je prends rendez-vous pour l'inscription au 04/77/31/05/28 entre le 02 et le 11 mai 2016. 3/ Je finalise mon dossier d'inscription <u>périscolaire avec ou sans restauration scolaire et/ou garderie</u> lors du rendez-vous entre le 12 et le 31 mai 2016	Périscolaire et restauration scolaire : <ul style="list-style-type: none"> • Copie* des pages de vaccination du carnet de santé (périscolaire uniquement) • Livret de famille • Justificatif de domicile de moins de 3 mois • 3 derniers bulletins de salaire des 2 parents • Extrait du registre de commerce pour les travailleurs indépendants • Avis d'imposition • RIB (si paiement par prélèvement) • Copie* du Jugement de divorce le cas échéant
Restauration Scolaire : avec ou sans garderie	1/ Je remplis les 4 volets de la fiche unique et je la remets <u>à l'enseignant</u> entre le 17 mars et le 06 avril 2016 . 2/ Je prends rendez-vous pour l'inscription au 04/77/31/05/28 entre le 02 et le 11 mai 2016. 3/ Je finalise mon dossier d'inscription <u>restauration scolaire avec ou sans garderie</u> lors du rendez-vous entre le 1 et le 22 juin 2016	
Garderies annuelles : Les mercredis : 11h30 / 12h30 Les vendredis : 15h45 / 16h30 Garderies temporaires : lundis / mardis / jeudis : 15h45 / 16h45	1/ Je remplis les 4 volets de la fiche unique et je la remets <u>à l'enseignant</u> entre le 17 mars et le 06 avril 2016 . 2/ je prends rendez-vous pour l'inscription au 04/77/31/05/28 entre le 02 et le 11 mai 2016. 3/ Je finalise mon dossier d'inscription garderie lors du rendez-vous entre le 23 juin et le 05 juillet 2016.	Garderie : Copie* de justificatif de l'employeur de chacun des représentants légaux mentionnant les horaires de travail (sans justificatif au moment de l'inscription, celle-ci ne sera pas prise en compte)
*Aucune copie ne sera effectuée en mairie par le service.		
<i>Renseignements complémentaires relatifs aux inscriptions disponibles sur le site internet de la ville de Saint-Chamond ou par téléphone : Accueil Direction Enfance Jeunesse 04/77/31/05/28</i>		

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS 2016/2017

CALENDRIERS ET MODALITES D'INSCRIPTIONS AUX DIFFERENTS SERVICES PERISCOLAIRES

Ce document explicatif retrace les démarches à effectuer pour l'ensemble des temps périscolaires proposés par la mairie de Saint-Chamond pour l'année scolaire 2016/2017.

Les différents services périscolaires fonctionnent aux dates suivantes :

- **Temps d'activités :**

Les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45

Du lundi 19 septembre 2016 au jeudi 22 juin 2017

- **Accueil Périscolaire :**

Les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis matins (de 07h00 ou 07h30 à 08h30) et les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs jusqu'à 18h00 ou 18h30.

Du 1^{er} septembre 2016 au 07 juillet 2017

- **Les garderies annuelles :**

Les mercredis matins de 11h30 à 12h30

Les vendredis soirs de 15h45 à 16h30

Du 2 septembre 2016 au 07 juillet 2017

- **Les garderies temporaires :**

Les lundis, mardis et jeudis de 15h45 à 16h45

Uniquement sur les deux périodes suivantes :

Du 1^{er} septembre 2016 au jeudi 15 septembre 2016 (15 premiers jours)

Du lundi 26 juin 2017 au jeudi 6 juillet 2017 (15 derniers jours)

- **La restauration scolaire :**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30

Du 1^{er} septembre 2016 au 07 juillet 2017.

Pour tous renseignements complémentaires,
merci de contacter la Direction Enfance Jeunesse au 04/77/31/05/28

Temps d'activités / accueil périscolaire / garderie :
periscolaire@saint-chamond.fr

Restauration scolaire :
cantine@saint-chamond.fr